

SITUATION GÉNÉRALE

L'épidémie dans le monde :

Les pays se barricadent un peu plus et près de 1,7 milliard de personnes, soit un cinquième de la population mondiale, sont désormais assignées à résidence dans 50 pays ou territoires.

L'épidémie en France :

Huit régions sont particulièrement touchées, la dernière en date étant l'Occitanie s'ajoutant au Grand Est, la Corse, l'Île-de-France (avec 1 000 cas supplémentaires en 24 heures), les Hauts-de-France, la Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine.

Le gouvernement a établi une liste d'entreprises industrielles qui auront certainement besoin d'un soutien financier majeur de l'État, via par exemple une nationalisation. Cette liste serait importante.

Le recours au chômage partiel en France concerne 730 000 salariés après seulement quelques jours de mise en place du dispositif élargi pendant la crise. Le coût de la mesure s'élève déjà à 2,2 milliards d'euros, a indiqué le ministre en ajoutant : On a provisionné 8,5 milliards d'euros, ça sera davantage. Les sommes budgétées permettaient de financer l'équivalent de 15 % des heures travaillées pendant deux mois, avait indiqué le ministère du Travail il y a six jours, alors que le chômage partiel ne concernait encore que 400 000 salariés.

En conclusion :

Cette situation sans précédent va laisser des traces pour très longtemps. Il faut espérer que les décisions absurdes prises ces dernières années, qui démontrent aujourd'hui leurs effets pervers, avec notamment des pénuries d'équipements de protection (masques, etc...) manque de places dans les hôpitaux, etc...

CR RESUME DU CSE CENTRAL DE CE JOUR:

- Mise en place d'un « référentiel sécurité » édité par l'EHS Alstom France qui fixe des conditions précises minimales qui doivent être respectées afin d'assurer un redémarrage. C'est à chaque site d'adapter ces conditions à leur activité
- Situation des sites à ce jour : sur l'ensemble des sites astreintes en logistique pour réceptionner les commandes et pièces
 - LRH : arrêt quasi-total sauf TAD jusqu'au 30 Mars.
 - VPF : arrêt quasi-total sauf TAD jusqu'au 6 avril.
 - REI : TAD et fermeture jusqu'au 30 Mars
 - BELFORT : TAD et fermeture jusqu'au 30 Mars
 - TARBES : travail suspendu dans deux jours sauf TAD
 - ORNANS : arrêt quasi-total sauf TAD jusqu'au 30 Mars
 - LE CREUSOT : arrêt quasi-total sauf TAD jusqu'au 30 Mars
 - Petit Quevilly : fermeture quasi-totale ce jeudi
 - VILLEURBANNE : Activités suspendues à partir d'aujourd'hui
 - Activité infra : tout est suspendu.
 - APTIS : arrêt quasi-total sauf TAD jusqu'au 30 Mars
 - Sur les 9000 salariés en France, 5000 salariés environ en TAD actuellement.
 - 300 de nos fournisseurs sont aujourd'hui à l'arrêt sur environ.
- Négociation en « central » prochainement sur la mise en œuvre de la loi d'urgence sanitaire (demande de la CFE-CGC) qui permet, en autres, à l'employeur de poser les congés individuels des salariés... Nous avons demandé qu'on discute aussi du maintien à 100% de la rémunération lors de ces négociations, demande partagée par les autres syndicats.

L'équipe FO-VPF vous tiendra informé au fur et à mesure de l'évolution de cette situation inédite.